



# Club suisse du chien courant

## Rapport 2025 du président de la commission technique

---

Ma première année d'activité à la tête de la commission technique touche à sa fin. J'ai eu l'occasion de faire le tour des activités qui m'attendent. La première fût la « journée des juges » qui s'est déroulée sur un weekend dans la région d'Orsières. Parfaitement organisée par nos amis valaisans, ce weekend fût l'occasion d'échanges très intéressants entre passionnés de chiens courants. Les sujets abordés avaient comme objectif d'uniformiser au maximum nos pratiques lors des épreuves de chasse. Le samedi c'est le thème des jugements qui fût discutés. En effet, quelques points du règlement peuvent être sujet à interprétation et il est important que tous les participants aux épreuves de chasse soient jugés de la même manière. La question du retour du chien après la chasse a été longuement discuté et les avis furent nombreux et très différents. Au terme des discussions, aucune décision commune n'émergeât si bien que ce point sera repris dans le cadre de la commission technique. Si nécessaire, un ajustement des règlements concernés pourrait être réalisé.

Le deuxième point concernait l'utilisation du GPS lors des épreuves. Dans un esprit de simplification, il a été décidé que ce serait la pratique en vigueur dans le cadre des épreuves de la coupe d'Europe qui serait appliqué. A savoir, *art. 27, al. 3, l'emploi de colliers de repérage est obligatoire pour faciliter la reprise des chiens après l'épreuve, particulièrement dans les zones au relief accidenté. Cependant, après s'être assuré que lesdits colliers ne sont pas conçus techniquement pour assurer aussi la fonction de collier de dressage, le président du jury se fera remettre la console réceptrice. Celle-ci sera restituée aux concurrents à la fin de l'épreuve.* Cette proposition sera soumise à l'approbations de l'assemblée des délégués du 18 avril 2026.

Au terme de la journée, il a été convenu que de telles journées étaient non seulement intéressantes mais surtout nécessaires. Elles permettent des échanges et des discussions très intéressantes entre les juges des différentes régions. La participation des aspirants juges a également été très appréciée car ils peuvent ainsi être ainsi *plongés* rapidement dans le vif du sujet. Dans le cadre de la commission technique, il sera proposé de les organiser à une périodicité de deux ans et ceci dans les différentes régions du pays. Si cette proposition est validée, il faudra désigner quelle section du club va organiser la journée en 2027.

Au total, les différentes sections ont organisé onze épreuves destinées à juger les qualités de chasse de nos chiens courants. Toutes les sections ont participé et je les en remercie. Ce sont au total 62 chiens qui ont réussi les épreuves, 35 chiens se sont classés lors d'épreuves sur lièvres et 27 chiens à celles sur chevreuil. Afin que je puisse établir une statistique quant au taux de réussite, je vais demander aux responsables régionaux de me communiquer le nombre de chiens inscrits aux épreuves en plus de ceux ayant réussi l'épreuve. Ainsi, nous pourrons faire une évaluation des qualités de travail de nos chiens courants.

Toutes les variétés ont participé à ces épreuves. Pour les tests sur lièvres, ce sont 24 courant lucernois, 9 bruno du Jura, 3 courant suisse et 2 courant bernois. La répartition au niveau des sexes est très favorable aux femelles avec 80% tandis que les mâles représentent le 20%.

Les épreuves sur chevreuils ont vu la participation 27 chiens, 10 bruno du Jura, 8 lucernois, 7 schwytois et un bernois. Sachez encore que 62% était des mâles et 38% des femelles.

Avant de conclure, je voudrais encore rappeler la procédure pour la nomination des juges stagiaires. Le règlement y relatif du 15 avril 2023 mentionne que les juges de travail de travail stagiaires sont proposés par les groupes régionaux. Les propositions doivent parvenir au président de commission technique du CCC jusqu'au 15 mars. C'est ensuite l'assemblée des délégués du CCC (AD) qui procède à la nomination des juges stagiaires. Il existe également un formulaire édité par la TJK à ce sujet, malheureusement ce dernier n'est rédigé qu'en allemand. Il faudra demander que ce formulaire soit également rédigé dans les autres langues nationales afin d'harmoniser la procédure.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les responsables régionaux qui m'ont réservé un bon accueil et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée durant cette première année. Je tiens également à les informer que je suis à disposition pour toutes questions en lien avec ma fonction et ceci tout au long de l'année.

Mes remerciements vont également au président central ainsi qu'au président de la commission d'élevage qui m'ont guidé tout au long de cette première année de fonction.

Glovelier, le 31 décembre 2025

Pour la commission technique  
Etienne Dobler